#380

SOA INFO

MAGAZINE MUNICIPAL / MARS 2019
VILLE DE SAINT-OUEN L'AUMÔNE
VILLE-SOA.FR

LA SANTÉ
AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS MUNICIPALES

SAINT-OUEN L'AUMONE

7 ACTUALITÉS
Rendez-vous aux Journées de la jeunesse du 20 au 23 mars

11 ÉCONOMIE
Faux sites administratifs : attention aux arnaques !

15 SPORT
Nikita en route pour les Jeux mondiaux "Special Olympics"

AUTO ECOLE DRIVER FORMATION

Formation éligible au CPF dans cette auto-école

PERMIS à 1€ par jour

32 av. du Général de Gaulle
95310 SAINT-OUEN-L'AUMÔNE
Tél. : 01 30 37 39 28

Le compte professionnel de formation (CPF) vous permet de financer tout ou une partie de votre formation au permis de conduire.

Plus de 100 avis sur VroomVroom.fr

La Ville de Saint-Ouen l'Aumône recrute

SAINT-OUEN L'AUMONE

- Animateurs ALSH diplômés BPJEPS (h/f)
- Dessinateur CAO-DAO (h/f)
- Technicien gestionnaire des travaux de rénovation, accessibilité et sécurité (h/f)
- Gardiens de police municipale (h/f)
- Assistants maternels agréés (h/f)

Liste des offres d'emploi et candidature sur www.ville-soa.fr

RÉGIE PUBLICITAIRE
- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

SOCIAL MÉDIA
- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHING RS

STUDIO GRAPHIQUE
- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET
- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS
- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS

Réservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de **SAINT-OUEN-L'AUMÔNE**

Contact :
David TIEFENBACH 06 70 21 07 12

7, quai Gabriel Péri - CS9001
94340 Joinville-le-Pont

01 45 14 14 40
groupecmp.fr

4-5. EN IMAGES

ACTUALITÉS

6. Réaménagement : le cimetière communal passe au vert

7. 23e édition des Journées de la jeunesse en mars

8. Inauguration de l'Hôtel de ville : 40 ans déjà…

9. Le tableau de l'église retrouve son lustre d'origine

DANS MA VILLE

10. Rallye des Gazelles : Aïcha à la conquête des dunes marocaines

ÉCONOMIE

11. Faux sites administratifs : gare aux arnaques !

DÉCRYPTAGE

12-13. La santé au cœur des préoccupations municipales

GÉNÉRATIONS

14. Zoom sur le lieu d'accueil enfants/parents (LAEP)

SPORT

15. La judokate Nikita Bey aux Jeux mondiaux "Special Olympics"

PORTRAIT

16-17. Yoann Guény fait chanter les oiseaux sur appli !

CULTURE

18. Exposition de peintures : entrez dans le "Lofts" d'Alione…

19. "Printemps des tout-petits" à la médiathèque

20-21. AGENDA

22. INFOS PRATIQUES

Édito

de Laurent LINQUETTE

Les professionnels de santé présents dans notre ville font preuve de dévouement et de dynamisme au service des Saint-Ouennais. Le développement récent des activités de la Clinique du Parc, présenté dans votre "SOA info", avec son service d'hôpital de jour, son pôle de consultations externes et son service de radiologie en est une bonne illustration.

Comme beaucoup de communes de la région parisienne, nous subissons cependant le manque de certaines professions médicales et en particulier de médecins généralistes. Nous agissons donc résolument pour améliorer la situation en utilisant plusieurs leviers.

En 2019, nous commencerons les travaux d'aménagement du cabinet médical du Grand Centre conçu en partenariat avec des médecins saint-ouennais, l'Union Régionale des Professionnels de Santé, et l'Agence Régionale de Santé. Il s'agit d'accueillir, dans le courant du premier semestre 2020, dans un cadre de travail plus adapté à l'exercice actuel de la médecine, des praticiens déjà présents sur notre territoire et de nouveaux professionnels.

« Nous poursuivrons nos actions pour développer et enrichir l'offre médicale dans notre ville. »

D'autre part, nous avons prévu pour la deuxième phase de construction de Liesse II, livrée en 2021 en face de la place Montesquieu, un nouveau cabinet médical. Fort de ces expériences, nous poursuivrons nos actions pour développer et enrichir l'offre médicale dans notre ville de façon à répondre aux besoins de l'ensemble des Saint-Ouennais.

Dans le courant du mois de février, nos concitoyens qui le souhaitaient ont pu s'exprimer à l'occasion du Grand Débat national, soit dans le cahier de doléances mis à leur disposition à l'Hôtel de ville, soit lors d'une réunion publique que nous avions organisée. Ce fut l'occasion d'échanges respectueux, parfois animés mais toujours constructifs. Nous vous proposons une dernière occasion d'expression dans ce cadre le 11 mars à 20h30 en mairie.

Avec le retour du printemps, nous organisons comme chaque année un temps d'animation festif et gratuit à destination des jeunes de tous âges : vous trouverez dans ce numéro le programme des 23e Journées de la jeunesse, auxquelles nous espérons vous retrouver nombreux.

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR VILLE-SOA.FR

MARS 2019 // **Directeur de la publication :** Laurent Linquette // **Directrice de la rédaction** : Pauline Saussereau // **Rédaction, photos :** Nicolas Moutier, John Cocher // **Création graphique et éxécution :** Cithea.com // **Impression :** Groupe Morault // **Distribution :** Privilèges et Communication // **Annonces publicitaires :** Conseil Marketing Publicité - David Tiefenbach, tél. : 06 70 21 07 12 // **Tirage :** 11 100 exemplaires, dépôt légal à parution.
Contact : Service communication - Hôtel de ville 2 Place Pierre Mendès-France. Tél. : 01 34 21 25 00 - mail : courrier@ville-soa.fr

EN IMAGES

Les temps forts du mois dernier

1 **Vendredi 25 janvier**, une diététicienne responsable de la restauration scolaire est venue expliquer sa mission aux enfants de l'école de Liesse.

2 Un forum de l'orientation rassemblant des professionnels de différents secteurs (armées, institutions, grandes écoles, BTS…) était organisé au lycée Edmond Rostand, **mardi 5 février**.

3 Cinq classes de seconde du lycée Perrin ont rencontré **jeudi 7 février** l'écrivaine Julia Kerninon dans le cadre de la 2e édition des "Leçons de littérature" mises en place par le Conseil régional d'Île-de-France.

4 La 2e manche du tournoi francilien de rugby adapté a rassemblé une soixantaine de joueurs (dont ceux de Christo Rugby adapté) **samedi 9 février** au stade Roger Couderc.

5 Les licenciés de la Société nautique de l'Oise se sont illustrés lors des championnats de France d'aviron indoor en remportant deux médailles, **samedi 9 février**.

6 Bientôt le printemps ! **Mardi 12 février**, direction les serres de Maubuisson avec le service Espaces verts pour une vérification des plants de primevères avant leur plantation dans les massifs.

7 **Mercredi 13 février**, Alex Jaffray, compositeur et chroniqueur télé ("Télématin") est revenu au lycée Perrin, où il a suivi ses études, pour échanger avec des élèves dans le cadre de l'initiative "Un artiste à l'école".

EN IMAGES

Les temps forts du mois dernier

8 **9** Les Saint-Ouennais ont pu afficher leurs plus beaux messages d'amour sur les panneaux de la ville à l'occasion de la Saint-Valentin, **jeudi 14 février**. De jolies déclarations !

10 Une dizaine de seniors sont venus à leur premier cours de sophrologie **jeudi 14 février** à l'OLA. Bien-être au programme…

11 **Vendredi 15** et **samedi 16 février**, "Mémé Casse-Bonbon" a enchanté les spectateurs du théâtre Uvol grâce à deux spectacles désopilants.

12 **13** **Samedi 16 février**, dans le cadre d'une exposition sur le roman populaire à la médiathèque, Pierre Chevallier a tenu une conférence sur le célèbre romancier d'aventures, Arnould Galopin.

14 Une réunion publique sur la sécurité était organisée par la municipalité **lundi 18 février**, en présence du commissaire-adjoint, afin d'échanger avec les habitants, préciser les actions menées et les moyens prochainement renforcés.

15 **Jeudi 21 février** avait lieu la 1ère réunion d'échanges organisée dans le cadre du "Grand débat national". Prochain rdv le 11 mars.

16 **17** Les enfants ont fait le plein d'activités dans les centres de loisirs lors des **vacances de la Toussaint**. Au programme : activité déguisée à Effel ou encore défi scientifique à Liesse.

Le cimetière communal passe au vert...

Face aux mauvaises herbes qui prolifèrent depuis l'interdiction d'utilisation des pesticides dans les espaces publics, la Ville lance en ce mois de mars une vaste opération de réaménagement végétal sur son cimetière.

PROJET DE VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE COMMUNAL, AVENUE DE VERDUN

- → 2,26 HA DE SURFACE À RÉAMÉNAGER
- → PLAN DE VÉGÉTALISATION SUR 3 ANS
- → INVESTISSEMENT DE 75 000 EUROS (1ÈRE PHASE - MARS 2019)
- → PROJET MENÉ EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU VAL D'OISE. WWW.CAUE95.ORG

CHANTIER - MARS

LE CIMETIÈRE RESTERA ENTIÈREMENT ACCESSIBLE AU PUBLIC DURANT LA PÉRIODE DE TRAVAUX (PAS D'INTERDICTION D'ACCÈS).

Sans attendre l'application de la loi Labbé, la Ville a banni dès 2008 les produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces publics (plan "zéro phyto"). Une mise en œuvre qui s'est révélée plus problématique sur certains sites, dont le cimetière où les mauvaises herbes ont pris le dessus malgré l'intervention fréquente des agents du service Espaces verts. *« Face à la prolifération de la végétation spontanée, les méthodes alternatives de désherbage manuel et thermique, très chronophages pour le personnel, se sont finalement avérées peu efficaces »* explique-t-on en mairie. Avec une conséquence induite : un mécontentement grandissant parmi les habitants, jugeant le lieu de recueillement "mal entretenu" Afin de remédier durablement à cette difficulté, la municipalité a décidé d'engager le réaménagement en végétal du cimetière. Début mars, une première phase de végétalisation sera ainsi lancée avec l'engazonnement des allées secondaires et des espaces inter-tombes. Objectif : donner un aspect plus soigné et "vert" à ce lieu minéral, qui deviendra plus favorable à la biodiversité.

Démarche écologique

Le chantier doit durer environ 15 jours. Il consistera à enherber les allées et espaces entre les tombes actuellement gravillonnés avec du gazon très résistant, adapté aux sols difficiles. Les allées en enrobé resteront quant à elles en l'état. Ces nouveaux espaces continueront d'être entretenus par la Ville, notamment par des tontes régulières.

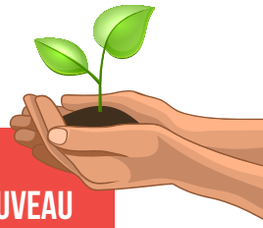

LOI LABBÉ : DU NOUVEAU DEPUIS LE 1ER JANVIER 2019

La loi du 6 février 2014 (loi Labbé) impose depuis le 1er janvier 2017 l'interdiction à l'État, aux collectivités territoriales et aux établissements publics d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.
Depuis le 1er janvier 2019, la mesure s'est étendue. Il est désormais **interdit aux particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques**. Les jardiniers amateurs devront donc se tourner vers des produits d'origine naturelle ou biologique pour la gestion de leur espace vert, sous peine de sanctions. Vos anciens produits chimiques sont à déposer en déchetterie qui se chargera de leur destruction.

CONCERTATION

Liesse II : enquête publique du 8 au 22 mars

Dans le cadre de la réalisation du futur quartier de Liesse II (850 logements) à l'extrémité sud de la ville, une enquête publique préalable à l'aliénation de parties de chemins ruraux et au déclassement d'emprises d'une voie communale, sera ouverte en mairie du vendredi 8 au vendredi 22 mars 2019.
Le dossier d'enquête sera consultable à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la ville. Un commissaire-enquêteur tiendra des permanences en mairie : **vendredi 8 mars** (9h-12h), **samedi 16 mars** (9h-12h) et **vendredi 22 mars** (14h-17h).
Les observations écrites sur le projet pourront être consignées dans le registre d'enquête ouvert à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de ville, ou envoyées par courrier postal à l'adresse de la mairie.

Documents d'enquête (arrêté, plan de situation et notice d'information) sur www.ville-soa.fr

CÉRÉMONIE

Commémoration du 19 mars

La cérémonie commémorant la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu **mardi 19 mars**. À 18h, dépôt de gerbe place du 19 mars 1962 par la FNACA. À 18h15, cérémonie et dépôt de gerbes au cimetière, en présence des autorités civiles et militaires et des associations d'anciens combattants de la commune. Les Saint-Ouennais sont invités à s'associer en nombre à cette cérémonie du souvenir.

VIE MUNICIPALE

Grand débat : parole aux citoyens !

Dans le cadre du "Grand débat national", la ville organisera sa 2e réunion publique d'échanges, le **lundi 11 mars à 20h30** à l'Hôtel de ville. N'hésitez pas à venir contribuer au débat qui sera construit autour de quatre grandes thématiques (fiscalité/dépenses publiques, organisation des services publics, transition écologique et démocratie/citoyenneté). D'autres sujets pourront toutefois être abordés.
www.granddebat.fr

Parution du Guide pratique 2019 de la ville

La nouvelle édition du Guide pratique communal vient de paraître. Ce document d'informations sera distribué dans les boîtes aux lettres début mars. Il est disponible en téléchargement sur www.ville-soa.fr (rubrique "Publications"). Des exemplaires au format papier sont également à disposition à l'accueil de l'Hôtel de ville et dans plusieurs structures municipales.

ANIMATIONS

Rendez-vous aux Journées de la Jeunesse du 20 au 23 mars !

BON À SAVOIR
Certaines activités font l'objet d'inscription préalable (places limitées). Réservation du 4 au 19 mars à la Maison de quartier de Chennevières et à l'Antenne d'animation

Place à la 23e édition des "Journées de la jeunesse". Du mercredi 20 au samedi 23 mars, **quatre jours de festivités et d'animations gratuites** seront proposés sur toute la ville aux Saint-Ouennais de 5 à 17 ans, grâce à la collaboration des services municipaux, des clubs sportifs et partenaires culturels locaux.
Rendez-vous est donné dès 14h, mercredi, place Mendès-France pour l'ouverture de cette nouvelle édition avec le traditionnel lâcher de ballons et de nombreuses activités (structures gonflables, maquillage, jeux de société, cirque…).
Pour les plus sportifs, ces quatre "Journées" seront l'occasion de s'adonner pêle-mêle au karaté, à la boxe, au tir à l'arc, au football (classique et américain), au base-ball, au handball, au tennis ou au cyclisme.

Sport et ateliers manuels

Les amateurs d'activités manuelles ne seront pas en reste puisqu'ils pourront s'essayer à différents ateliers créatifs (construction d'avions en polystyrène, montgolfière sur ballon de baudruche…) ou s'initier à des activités plus urbaines (atelier graff sur toile et slam).
Le vendredi soir, la scène de L'imprévu s'ouvrira aux jeunes talents locaux qui feront le show dans des démonstrations de danse, chant et autres arts. La semaine s'achèvera le samedi, avec le plein d'animations (notamment un rallye sportif et culturel, place de la mairie). À noter, la possibilité durant ces quatre jours de consulter des jobs d'été à La CLEF/PIJ *(lire p. 14)* ou d'acheter des places de ciné à prix réduit.

Activités gratuites sur toute la ville.
Pour les 5-17 ans.
Programme complet (activités, lieux et horaires) sur www.ville-soa.fr ou dans les structures municipales (Hôtel de ville, médiathèque, Maison de quartier, antenne de quartier…).

Hôtel de ville : 40 ans déjà !

Suite à la construction de l'Hôtel de ville, achevée en 1978, d'autres équipements publics viendront se créer à ses abords, pour faire du quartier de La Prairie, le centre de la ville.

Début mars, l'Hôtel de ville célèbrera le 40e anniversaire de son inauguration. Retour sur la genèse de ce lieu.

RÉTROSPECTIVE DE SES 40 ANS ET ANECDOTES SUR WWW.VILLE-SOA.FR

PHOTOS, COUPURES DE PRESSE ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS EN LIBRE CONSULTATION

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE, RENDEZ-VOUS AUX ARCHIVES COMMUNALES.

ESPACE DU GRAND CENTRE – 12 RUE MAURICE DAMPIERRE (ACCÈS DALLE HAUTE).

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS : 01 34 21 25 00.

Le 10 mars, l'Hôtel de ville fêtera son anniversaire ! 40 ans déjà qu'Alain Richard, alors jeune maire, inaugurait en présence de 250 personnes notre mairie actuelle. C'était en 1979…

Face à l'accroissement de la population et les besoins nouveaux en services, la précédente municipalité décide en 1975 d'acquérir des terrains près de l'ancienne mairie pour y construire un nouvel Hôtel de ville avec jardin public. Le coût du projet avoisine le milliard d'anciens francs. L'architecte présente un projet d'envergure : un bâtiment de 5 étages sur 3 000 m². Avec deux objectifs : améliorer le service public rendu aux usagers, par le regroupement des services jusqu'alors éparpillés, et optimiser les conditions de travail du personnel, alors à l'étroit dans ses locaux.

L'Hôtel de ville ouvre ses portes à l'automne 1978 après 2 ans de travaux. L'équipement moderne et spacieux est un peu grand à ses débuts. Les bureaux du 2e étage seront loués à des partenaires extérieurs tels que l'Agence nationale pour l'emploi. Petit à petit, les locaux se remplissent.

Rénover le quartier

La construction de l'édifice se veut la première étape d'un vaste projet de rénovation urbaine visant à faire du quartier de la Prairie le véritable centre de Saint-Ouen l'Aumône. La création d'un marché couvert est déjà actée. D'autres équipements verront le jour par la suite : une poste, un cinéma, une médiathèque…

En 40 ans, le bâtiment n'a - presque - pas changé, hormis des travaux nécessaires de modernisation et de remises aux normes (salles du Conseil municipal et des mariages notamment). L'Hôtel de ville et ses abords conservent leur rôle initial de lieu de rencontre, d'information et de communication.

MAIRIE : UNE SUCCESSION DE BÂTIMENTS…

Le premier maire, Louis Picquenard, est nommé en 1790.

- **La maison commune**

Au début, le maire et son conseil se réunissent à l'église, puis dès le 18 juillet 1790, dans la chambre d'une maison d'un citoyen.

- **La "vieille mairie-écoles" ou "vieille-vieille mairie"**

En 1835, la municipalité décide de construire sur un ancien parc, un bâtiment permettant d'accueillir à la fois la mairie (achevée en 1839) et les écoles (pas de locaux spécifiques à l'époque).

- **L'ancienne "mairie-écoles"**

En 1900, le conseil municipal décide d'acquérir la propriété de Louis Millet au n° 1 de la rue Basse-Aumône* pour la transformer en mairie (jusqu'en 1978), et des terrains pour construire un nouveau groupe scolaire inauguré en mai 1904.

**Aujourd'hui av. du Général de Gaulle, face à l'arrêt de bus.*

Une œuvre restaurée de retour à l'église

Une toile de l'église inscrite à l'inventaire des Monuments historiques a subi un lifting complet, qui aura duré un peu moins d'un an. Redécouverte…

Ce chantier d'envergure avait débuté l'an dernier. Fruit d'un partenariat entre la commune, l'association "La Sauvegarde de l'art français", la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) et le Conseil départemental (direction de l'Action culturelle, département des antiquités et objets d'art), il consistait à restaurer l'un des grands tableaux de l'église, située 9 avenue de Verdun. Une mission accomplie avec succès puisque cette **toile peinte au XVIIe siècle et représentant Saint-Dominique de Guzman, fondateur des Dominicains,** a été réinstallée dans l'édifice, vendredi 1er février. Inscrite à l'inventaire des Monuments historiques, cette œuvre a subi une totale remise à neuf en deux étapes.

Lustre d'antan

Tour à tour, elle est passée entre les mains de deux grands spécialistes : Martine Martin, restauratrice valdoisienne et Michel Huet, spécialiste du support toile. *« Le tableau comportait différentes sortes de mastiques et de repeints très difficiles à éliminer. Le nettoyage a également révélé qu'il avait déjà été rénové à plusieurs reprises. Ceci a rendu notre tâche d'autant plus ardue car il a fallu alléger les anciennes restaurations afin de pouvoir épurer et retrouver le maximum de couches picturales originelles sur cette huile sur toile de lin »*, précise la professionnelle de Saint-Leu la Forêt.
Un véritable travail d'orfèvre qui a permis de redonner une seconde jeunesse à ce tableau, qui a ainsi retrouvé son lustre d'antan.

EN BREF

Distribution de sacs poubelles : rendez-vous les 23 et 30 mars

En 2019, la Communauté d'agglomération organisera 13 "Rendez-vous déchets" au cours desquels les Cergypontains habitant en pavillon seront conviés à venir récupérer leur dotation annuelle de sacs poubelles (noirs, jaunes et papier). Des conseils et animations sur le tri, le compostage et le réemploi seront également proposés lors de ces rencontres.

Deux distributions ont lieu ce mois-ci sur la ville : **samedi 23 mars** au Centre technique d'agglomération (avenue du Château) et **samedi 30 mars**, parking de la mairie (rue de l'Oise).

De 9h à 16h. Gratuit, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
www.cergypontoise.fr

BON À SAVOIR

Signalement déchets (Cergy-Pontoise) : 01 34 41 90 00. courrier@cergypontoise.fr ou formulaire en ligne

Élections européennes : jusqu'au 31 mars pour vous inscrire !

Vous souhaitez voter aux élections européennes du 26 mai 2019 mais vous venez de déménager, vous changez de domicile dans les prochaines semaines ou, tout simplement, vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales…
Rappel : il est possible de vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 31 mars (et non plus jusqu'au 31 décembre).

Autre nouveauté : **l'inscription est désormais facilitée grâce à internet**. Vous n'êtes en effet plus obligé de vous déplacer en mairie (service des Affaires générales), vous pouvez faire cette démarche directement en ligne sur www.service-public.fr / www.demarches.interieur.gouv.fr
Formulaire à compléter + pièces justificatives à joindre.

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

En France, on estime que moins de 10% des victimes de violences sexuelles et sexistes déposeraient plainte. Afin de faciliter la mise en relation avec les forces de l'ordre, une **plateforme nationale de signalement des violences sexuelles et sexistes** vient d'être mise en place par le gouvernement. Accessible 24h/24 et 7j/7, ce portail en ligne permet sous la forme d'une discussion interactive instantanée ("tchat"), un échange personnalisé avec un policier ou gendarme spécifiquement formé.

Ce service gratuit et sans obligation de déclaration d'identité, ne constitue pas un dispositif de pré-plainte en ligne. Il vise à permettre aux victimes d'entrer en contact avec des personnels spécialisés pour les accompagner vers le dépôt de plainte ou les orienter vers un réseau de professionnels susceptibles de faciliter leur accompagnement et leur prise en charge sociale et/ou psychologique.

+ d'infos : www.interieur.gouv.fr

Rallye des Gazelles : Aïcha à la conquête du Maroc !

Elle s'appelle Aïcha. Comme un signe prémonitoire… Cette Saint-Ouennaise de 43 ans d'origine marocaine s'apprête à participer à la 29ème édition du "Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc", du 15 au 30 mars. Exclusivement féminine, cette course consiste à effectuer en duo un parcours de 2 500 kms dans le désert marocain, en un minimum de temps et avec l'aide unique d'une carte et d'une boussole.
« Je suis particulièrement motivée et prête à vivre à 100 à l'heure cette aventure hors du commun », lâche Aïcha Ahourri qui sera accompagnée dans son périple par Nadia Atlassi, une chirurgienne-dentiste marocaine, qui participera pour la seconde fois à cette épreuve organisée en partenariat avec "Cœur de Gazelles". Une association qui met en œuvre des projets solidaires au service des populations locales. Elles emmèneront avec elles, notamment, du matériel médical et scolaire offert par le Secours populaire 95.

Obstacles en tous genres

Pour traverser les dunes, notre duo s'élancera à bord d'un "Jeep Grand Cherokee". *« Il s'agit d'un vrai challenge car le parcours devrait être semé d'obstacles. Mentalement et physiquement, nous devrons aussi être prêtes »*, précise Aïcha.
Pour financer ce périple, nos deux gazelles ont multiplié les opérations commerciales et les événements afin de réunir des partenaires. Il leur manque encore quelques deniers pour boucler leur budget. Les généreux sponsors qui auraient envie de donner un coup de pouce à leur aventure solidaire sont donc invités à se faire connaître auprès d'Aïcha et son association "Culture-toi".

Association "Culture-Toi" : 06 52 29 99 67. (Aïcha Ahourri)
teamalaskan@gmail.com
Cagnotte Leetchi :
https://www.leetchi.com/c/cagnotte-pour-r-a-g-team-alaskan
www.rallyeaichadesgazelles.com

PLANTATION

Le Lions Club offre un arbre à la Ville

Dans le cadre de son défi annuel environnemental, le Lions Club de Cergy Ville nouvelle a souhaité offrir un arbre à la commune. Mercredi 20 février, Geneviève Bonningue Fourcade, présidente de l'association, accompagnée d'autres "Lions" est venue assister à la plantation d'un hêtre pourpre dans le parc de la mairie. Une dizaine d'enfants du centre de loisirs de La Prairie bien épaulés par des agents des Espaces verts se sont retroussé les manches pour procéder à sa plantation. Il a aussitôt été baptisé "Yoyo" ! Une boîte à livres sera installée prochainement sur la ville, grâce au Lions Club.

www.lionsclub-cergy-villenouvelle.org

AMÉNAGEMENT

Le chemin de Halage va être aménagé

Le chemin de Halage va être aménagé par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise sur près de 2 km, du stade Roger-Couderc jusqu'à la sente du passeur et la rue d'Épluches.
Le chantier prévoit notamment des aménagements ludiques ou récréatifs, un contrôle de l'accès des véhicules motorisés et une mise en valeur de l'Oise. Un petit parc tourné vers la rivière sera également créé. Début du chantier à l'hiver 2019 pour une réception à l'été 2020.

Faux sites administratifs : attention aux arnaques !

Les démarches administratives courantes sont gratuites sur les sites officiels de l'administration. Soyez donc extrêmement vigilants face aux faux sites administratifs qui pullulent sur le web...

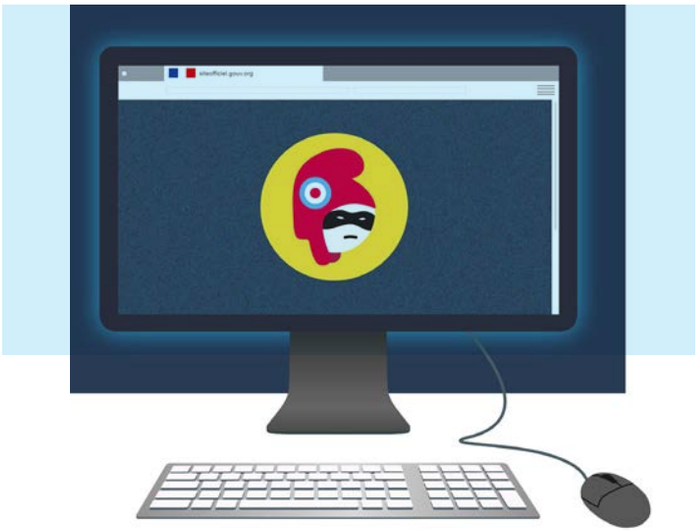

De faux sites administratifs proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives courantes (demandes de permis de conduire, de carte grise, d'extrait d'acte de naissance) en lieu et place des usagers, alors qu'elles sont proposées gratuitement sur les sites officiels de l'administration accessibles depuis le site www.service-public.fr.
Pour les citoyens trompés, c'est un préjudice financier, mais également une intrusion dans la vie privée car l'utilisation de ces sites induit un accès à des données personnelles sensibles.

- Si vous avez une démarche administrative à effectuer, une seule adresse : www.service-public.fr ;
- Vérifiez toujours l'identité du site avant de donner vos coordonnées bancaires à un professionnel ;
- Ne vous fiez pas toujours aux premiers résultats des moteurs de recherches, ni aux signes officiels type Marianne ou bleu-blanc-rouge.

Si vous êtes victime d'une arnaque, signalez-le auprès de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (www.economie.gouv.fr/dgccrf).

Direction départementale de la protection des populations (DDPP) : permanence consommateurs mardi et jeudi de 9h à 12h. Immeuble Le Modem 16 rue Traversière à Cergy. Tél. : 01 34 25 45 00. ddpp@val-doise.gouv.fr

Timbre fiscal : du nouveau

Pas le temps de vous déplacer chez votre buraliste ? Pensez-y : le timbre fiscal électronique est désormais disponible pour toutes vos démarches : passeport, renouvellement pour perte ou vol de carte nationale d'identité ou de permis de conduire, permis bateau, délivrance d'un titre de séjour, attestation d'accueil, visa long séjour et naturalisation.
Achat (ou remboursement) sur **https://timbres.impots.gouv.fr**
Paiement en ligne sécurisé depuis un smartphone, tablette ou ordinateur.
Réception immédiate du timbre fiscal par mail ou sms.

Votre carte artisan dématérialisée dès 2020

Les cartes professionnelles (carte artisan) seront adressées par voie dématérialisée à partir de 2020. En attendant, et pour faciliter cette transition, la validité de la carte 2018 papier est prolongée jusqu'au 31 décembre 2019. Pour permettre à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise de vous adresser dans les meilleures conditions votre nouvelle carte, inscrivez-vous sur le site dédié.
http://macarte.artisanat.fr

ANIMATION

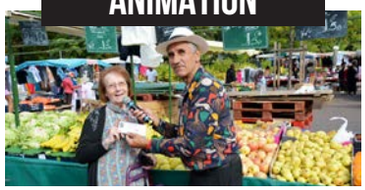

Opération bons d'achat sur le marché les 27 et 31 mars

Pour fêter l'arrivée du printemps, les commerçants de votre marché organisent une nouvelle opération commerciale. Au total, **400 bons d'achat d'une valeur de 5€** seront distribués gratuitement aux clients sur deux séances de marché, les **mercredi 27 et dimanche 31 mars**. Les bons d'achat seront attribués dans le cadre d'un jeu de questions/réponses et seront valables jusqu'à la fin de l'opération chez tous les commerçants participants.

Animations gratuites.
Place Mendès-France.
www.ville-soa.fr

SOLIDARITÉ

Repas solidaire de l'AJC : réservez votre déjeuner !

L'association "Action jeunesse et culture" et la Maison de quartier de Chennevières proposent le **vendredi 5 avril** en partenariat avec la CAF et Emmaüs, un déjeuner solidaire. Fixé à 12€, le coût de ce repas permettra de récolter des fonds pour permettre à 54 bénéficiaires de partir en vacances à Saint-Malo, du 24 au 29 juillet. Nombre de places limitées.

Réservation auprès de la Maison de quartier de Chennevières, 2 place Louise-Michel. Tél. : 01 82 31 10 50.

Saint-Ouen l'Aumône investit pour la santé

Dans le cadre du développement du territoire et face à la diminution du nombre de médecins, la question de la santé est devenue une priorité pour la municipalité. La Ville a donc décidé de se mobiliser pour pérenniser l'activité des praticiens déjà installés mais aussi faciliter l'installation de nouveaux professionnels.

À Saint-Ouen l'Aumône, comme dans la plupart des communes voisines, les difficultés pour obtenir un rendez-vous avec un médecin généraliste apparaissent parfois. En cause : les départs successifs à la retraite non remplacés, l'impossibilité pour les praticiens en place de prendre de nouveaux patients… et en conséquence, des délais d'attente qui s'allongent pour les administrés.

Bien que Saint-Ouen l'Aumône ait la chance de compter sur son territoire de nombreux professionnels de santé (toutes spécialités confondues), la Ville n'échappe pas à ce phénomène. *« Le nombre de médecins généralistes en activité est en diminution, tandis qu'il devient compliqué d'obtenir un rendez-vous pour certaines spécialités. Il s'agit là d'un vrai sujet de préoccupation sur lequel la municipalité met en œuvre tous les moyens dont elle dispose. Notre objectif est de maintenir une présence médicale en capacité de répondre aux besoins de l'ensemble de la population »*, explique Laurent Linquette, le maire.

La ville, consciente des difficultés de renouvellement de l'offre médicale, a donc décidé de se mobiliser et d'agir concrètement pour favoriser la santé sur notre territoire.

Un futur cabinet médical au Grand Centre

Afin de renforcer l'offre de soins, la ville va notamment allouer cette année une enveloppe de **400 000 €** pour la rénovation des locaux de l'ancienne pharmacie du Grand Centre, propriété communale, afin d'y réaliser un cabinet médical. Un espace moderne de 400 m², entièrement accessible, qui comprendra **12 bureaux de consultation** notamment pour de nouveaux médecins généralistes.

Les travaux, financés par la commune et subventionnés par l'Agence régionale de santé, seront engagés fin 2019 pour une ouverture envisagée dans le courant du premier semestre 2020.

Ce projet de cabinet, co-construit avec

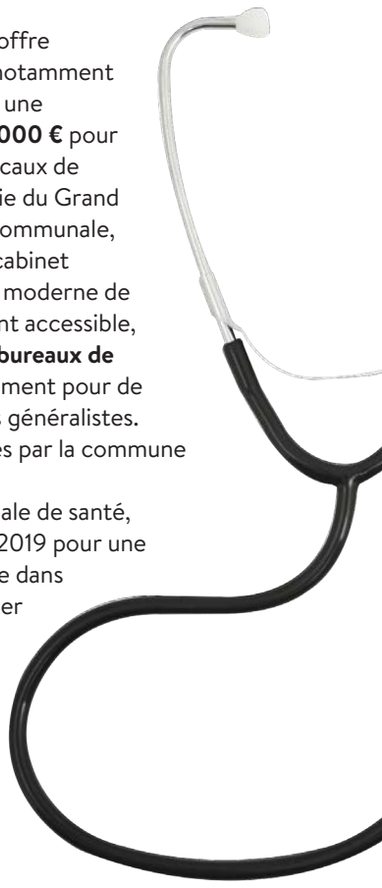

des professionnels de la commune, a une double ambition : **faciliter le travail des praticiens libéraux** du territoire désireux de se regrouper et mutualiser leurs moyens tout en créant un **équipement performant pour en attirer de nouveaux**. Cette structure médicale accueillera ainsi, dans un premier temps, des médecins déjà installés sur Saint-Ouen l'Aumône puis, rapidement, de nouveaux praticiens, généralistes expérimentés, jeunes internes en formation et professionnels du secteur paramédical qui exerceront en coopération au sein d'un groupement de santé.
« Toutes les conditions seront réunies pour favoriser au mieux l'installation de ces professionnels », précise l'édile. En extérieur, les espaces collectifs de la dalle haute seront ainsi rénovés (voirie et espaces verts) et sécurisés par des caméras de vidéo-protection. Parallèlement à cette ouverture, la municipalité poursuivra sa prospection pour installer sur cette même dalle d'autres professionnels de santé, dans des cellules communales aujourd'hui vacantes. Avec sa pharmacie et son cabinet médical, le Grand Centre deviendra ainsi et prochainement un pôle de santé innovant.

UNE STRUCTURE DE SANTÉ EN PROJET SUR LIESSE II

En concertation avec les acteurs du projet (Cergy-Pontoise aménagement et la Communauté d'agglomération), la municipalité a souhaité que soit inscrit en complément, dans le projet de développement du futur quartier de Liesse II*, l'aménagement d'un cabinet médical en phase 2 de l'opération.

Dans un souci de visibilité et d'accessibilité, cet **espace de 200 m²** environ *(dimension du cabinet actuel du Saut du Loup, NDLR)* sera implanté en pied d'immeuble, **le long de la rue de Paris, face à la place Montesquieu**. Les modalités de réalisation de cet équipement sont discutées dans le cadre de la consultation avec les opérateurs immobiliers du programme. La livraison du cabinet est prévue pour 2021 (année d'ouverture du groupe scolaire).

** Le programme de Liesse II comprendra la réalisation de 850 logements, la construction de nouveaux équipements publics (groupe scolaire et local associatif) et des zones d'activités.*

Clinique du Parc : une nouvelle offre médicale sur la commune

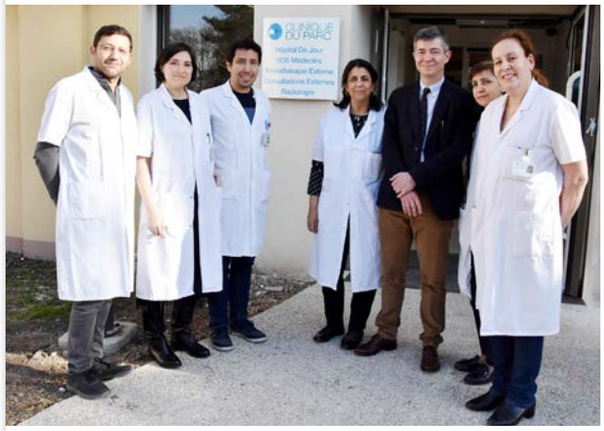

À partir du 4 mars, La Clinique du Parc, établissement médical privé implanté depuis 1957 sur la commune, ouvre une nouvelle structure de soins de proximité : un **service d'hôpital de jour** en locomoteur (rééducation des membres et reconditionnement fonctionnel du rachis) et en addictions, dédié à l'accueil des patients en ambulatoire.
Fruit d'une opération d'extension et de restructuration de ses locaux, cette structure permet à l'établissement pluridisciplinaire de *« développer de nouveaux services au bénéfice de nos patients mais aussi de tous les habitants »*, précise l'équipe dirigeante. Une patientèle qui pourra d'ailleurs profiter du matériel de soins de haute qualité, déjà proposé sur la Clinique : bassins de balnéothérapie et plateau technique.

Cette nouvelle structure, dépendante de la Clinique, accueille également **un pôle de consultations externes** pour les patients de la ville, où seront regroupés plusieurs spécialistes : addictologue, diabétologue, neurologue, psychiatre et nouveautés, un ORL, un bureau de consultation avancée en chirurgie et un bureau de consultations paramédicales (diététique, hypnothérapie…). C'est dans ce pôle que consultent aussi, désormais, les professionnels de SOS médecins qui déménagent donc de l'EPHAD (Maison du Parc) pour investir deux bureaux rénovés et modernes, ouverts sur rendez-vous 7j./7 de 8h à 23h.

Enfin dernière nouveauté : l'ouverture courant mars d'un **service de radiologie** indépendant sur 200 m² au sein de la structure, pour des consultations internes (résidents et patients) et externes. Ce centre dédié à la radiologie conventionnelle dispose de matériels adaptés aux examens suivants : échographie, écho-doppler, mammographie, panoramique dentaire, télécrâne et dentascanner (Cone Beam).
Acteur majeur de la santé à Saint-Ouen l'Aumône, la Clinique du Parc est classée "A" depuis 2016 par la Haute Autorité de Santé ; le niveau le plus élevé en matière de certification de santé.

• Clinique du Parc : 23 rue des Frères Capucins. Tél. : 01 34 40 41 41 (admissions) / 01 34 40 41 42 (standard). Pôle de consultations : rdv sur www.doctolib.fr
contact@cliniqueduparc.org
www.cliniqueduparc.org
• "Radiologie du Parc" : ouverture à la mi-mars au sein de la Clinique du Parc. Prise de rdv au 01 34 40 91 91. ou sur www.doctolib.fr
• SOS médecins : rdv au 01 30 40 12 12. ou sur www.sosmedecins95.com

En chiffres :

915 m²
d'extension

4 300 000 €
d'investissement

10
bureaux de consultations

1
centre de radiologie

80
places de parking créées

“Les jolis colibris” : un lieu d’accueil enfants/parents

C’est une structure municipale qui a ouvert ses portes en 2008 à la Ferme du Parc, puis en 2012 au cœur de la Maison de quartier de Chennevières. Baptisé “Les jolis colibris”, ce lieu d’accueil enfants/parents (LAEP) propose chaque mardi matin, dans un cadre convivial, des activités d’éveil et de jeux à destination des jeunes Saint-Ouennais, de la naissance à l’âge d’entrée en maternelle, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d’un adulte référent. Adapté à l’accueil du tout-petit, cet établissement constitue pour l’enfant un espace libre de jeu et de sociabilité, lui permettant de développer sa créativité et son rapport à lui-même et aux autres. Un lieu, source d’épanouissement, qui permet ainsi de le préparer tout en douceur à la séparation avec son parent.

Encadré par des accueillants professionnels, formés à l’écoute et garants des règles de vie spécifiques à l’établissement, le LAEP est en parallèle un lieu de parole et d’échanges pour les parents. Il vise à prévenir ou rompre l’isolement d’un certain nombre de familles. La mission principale du LAEP reste toutefois de favoriser et conforter la relation entre les enfants et les parents domiciliés sur la commune. N’hésitez pas à pousser la porte !

LAEP : 2 place Louise-Michel (Maison de quartier de Chennevières). Ouvert le mardi de 9h à 12h – hors vacances scolaires. Tél. : 01 82 31 10 52. Accueil libre, anonyme, gratuit et sans inscription. Réservé aux Saint-Ouennais.

RENTRÉE 2019/2020

Pré-inscriptions en maternelle du 11 au 22 mars

Pour les enfants nés en 2017 (entre le 1er janvier et le 31 mai et ayant déjà fait l’apprentissage de la propreté à la maison), des pré-inscriptions en maternelle auront lieu **du 11 au 22 mars** auprès du service Enfance au 1er étage de l’Hôtel de ville. Écoles pouvant accueillir les enfants à partir de la rentrée 2019 : Prévert et Rousseau (dans la limite des places disponibles et après examen des dossiers en avril). L’inscription en toute petite section implique un engagement de 2 ans sur l’école, le respect de l’amplitude horaire de 8h maximum par jour et la disponibilité d’un parent sur 15 jours pour la période d’adaptation de l’enfant en milieu scolaire. Liste des pièces à présenter (originaux impérativement) sur www.ville-soa.fr

Apprentissage : portes ouvertes à l’IMA 95

L’Institut des Métiers et de l’Artisanat du Val d’Oise propose une journée portes ouvertes sur ses centres de formation en apprentissage de Cergy, Eaubonne et Villiers-le-Bel, **samedi 23 mars de 9h à 17h**. Au programme : visites guidées et échanges avec des apprentis (mécanique, esthétique, cuisine, coiffure, restauration…). Du CAP au BTS pour les 15-29 ans. Autres dates en avril, mai et juin sur www.ima95.fr

Conférence sur les “pleurs du tout-petit”

Une conférence pédagogique sur le thème “Les pleurs du tout-petit – Être au plus près des besoins des tout-petits” sera proposée **lundi 15 avril de 19h à 21h30** à l’Hôtel de ville. Organisée par la ville, elle sera animée par Éric Binet, psychologue clinicien, titulaire d’un doctorat en sciences de l’éducation. Places limitées. Inscriptions avant le 1er avril au 01 82 31 10 52 (répondeur) ou ram@ville-soa.fr (préciser nom et coordonnées).

16-25 ANS : CLEF EN MAIN

Jobs d’été, c’est en mars à la CLEF !

Chaque année, votre rendez-vous incontournable : l’opération jobs d’été samedi 23 mars à la CLEF/PIJ durant les Journées de la jeunesse de la commune.

De 10h à 17h, vous pourrez venir consulter l’affichage d’offres en France et à l’étranger, bénéficier de conseils personnalisés pour rédiger votre CV et votre lettre de motivation, réussir vos entretiens d’embauche et bien d’autres conseils pour mener à bien vos démarches.

Nouveauté cette année, Family Sphere, agence spécialisée dans la garde d’enfants, vient à votre rencontre de 10h à 12h. Apportez votre CV et préparez votre recrutement ! Si vous avez besoin d’être aidé, une seule adresse : la CLEF/PIJ, 31 avenue du Général de Gaulle. L’équipe vous attend.

Vous êtes un jeune, âgé de 16 à 25 ans habitant Le Parc le Nôtre, le Clos du roi ou Chennevières, cette info est pour vous. La CLEF/PIJ organise un atelier **“Simulation d’entretien de recrutement et savoir-être en entreprise”** le **vendredi 29 mars** animé par un coach. Si vous souhaitez y participer, mettre toutes les chances de votre côté pour votre réussite professionnelle ou votre recherche de patron pour un contrat en alternance, venez vous inscrire à la CLEF/PIJ, cet atelier est gratuit. Places limitées.

LA CLEF/PIJ
31 avenue du Général de Gaulle (Clos du roi)
Tél. 01 82 31 10 43
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Nikita en route pour les Jeux d'Abu Dhabi

Une Saint-Ouennaise participera du 14 au 21 mars aux Jeux mondiaux "Special Olympics", compétition sportive internationale dédiée aux personnes déficientes intellectuelles.

Nikita, c'est le prénom de l'héroïne de Luc Besson rendue célèbre en 1990 par le film éponyme. Notre Nikita s'appelle Bey. Âgée de 25 ans, cette Saint-Ouennaise pourrait devenir elle aussi prochainement une héroïne. Ou en tout cas une médaillée dans sa discipline, le judo, pour laquelle cette passionnée de sport depuis l'enfance (natation, équitation...) s'est récemment découvert une préférence. Hébergée en semaine au Service d'accueil de jour "Maurice Guiot"* (foyer de vie pour adultes handicapés déficients intellectuels à Persan, géré par l'APED l'Espoir), Nikita est licenciée au club de L'Isle-Adam.

Valoriser le handicap

Son investissement et sa motivation dans ce sport lui ont permis d'être sélectionnée pour participer du 14 au 21 mars aux Jeux mondiaux "Special Olympics" à Abu Dhabi (Émirats arabes unis). Une compétition d'envergure, reconnue par le Comité international olympique, qui permet aux athlètes handicapés mentaux d'évoluer côte à côte. Son ambition est de permettre à chacun de vivre la joie du sport tout en valorisant les performances des sportifs déficients intellectuels.
Lors de ce déplacement, Nikita sera accompagnée de deux autres athlètes résidentes du centre, Céline et Laetitia, elles aussi sélectionnées dans la délégation française. Pour Nikita, cette sélection est *« un honneur »* et une *« fierté »*. Sa ceinture jaune et blanche autour de la taille, elle portera haut les couleurs de la ville et de la France lors ces jeux. Sa mission : profiter au maximum de cette belle expérience sportive et humaine, et pourquoi pas décrocher une médaille. Tous derrière elle !

**SAJH : structure dont la mission est l'accompagnement médico-social d'adultes handicapés mentaux.*

Association de parents d'enfants déficients (APED) l'Espoir - 95340 Persan.
www.aped-espoir.fr
www.specialolympics.asso.fr *@judosajh*

Ces Jeux en chiffres

1968
Date de création des Jeux "Special Olympics"

24
sports représentés

172
pays en compétition dont la France

7 000
athlètes participants (85 Français)

Squash : inscription au tournoi des déesses

Les inscriptions au tournoi féminin des déesses (8e édition du 24 au 26 mai) sont ouvertes **jusqu'au 17 mai.** En jeu : une dotation de 5 000€ et diverses animations.
Tél. : 01 34 64 50 50.
www.squashnet.fr

DISTINCTION

ASSOA Judo : les élèves récompensés

Le samedi 26 janvier, 9 licenciés ont reçu leurs nouveaux grades. Des diplômes qui viennent récompenser leur assiduité et qui leur ont été remis par le président du club et un élève détenteur du 6ème dan. Félicitations à Clothilde Charbonnier, Redha Derras, Didier Graillot, Hugo Pais, Jennifer Barbera, Benoit Kheloui, Yannick Lugaro, Ludovic Edy et Luc Nouvel.

PODIUM

L'ACVO enchaîne les victoires

Pour l'Avenir cycliste du Val d'Oise, la saison est lancée et avec elle, le compteur des victoires. Déjà deux belles récompenses en cyclo-cross (régional et départemental) et une 2e place au championnat de France à Salouel pour Jean-Loup Gleize. L'effectif du club est stable et intègre dans son peloton trois féminines, ce qui lui permettra d'être représenté dans toutes les catégories.

Réouverture de la saison de pêche

La pêche est rouverte **depuis le samedi 2 mars** aux étangs de Maubuisson. Préparez vos cannes. Tout juste rénovée, la berge du second étang permet de s'y poster plus facilement.

« En activant plusieurs de nos sens, l'application "Birdie Memory" permet de faire apprendre le son des oiseaux plus facilement, tout en s'amusant ! »

Yoann Guény : son application vous apprend à reconnaître les oiseaux

Ce concepteur multimédia saint-ouennais a cocréé "Birdie Memory", une application pour smartphone fonctionnant avec un poster, où figurent 20 espèces d'oiseau qu'il vous propose de mémoriser de façon virtuel et ludique. Découverte.

C'est une invention qui enchantera vos oreilles… et vos yeux ! À 32 ans, Yoann Guény a imaginé avec son amie graphiste-illustratrice Léna Mazilu, une application mobile ludique et originale : "Birdie Memory", permettant d'identifier le chant des oiseaux qui peuplent notre territoire.

Après plusieurs années passées dans un studio de création digital, ce Saint-Ouennais, formé à la célèbre école des Gobelins, décide en 2016 de se lancer à son compte comme concepteur-réalisateur multimédia. C'est alors que "Birdie Memory" va éclore et prendre son envol…

Projet éducatif

Dans le cadre d'une bourse européenne, Yoann et Léna développent en 2018, en 6 mois à peine, un outil interactif mêlant virtuel au réel autour d'une base d'enregistrement de son d'oiseaux dénichée sur le web*. *« Une espèce d'oiseau sur 8 serait aujourd'hui menacée d'extinction dans le monde,* rappelle le développeur web, féru de nouvelles technologies. *Avec ce projet numérique, nous souhaitions proposer du contenu pédagogique, qui aide à mieux faire connaître notre environnement d'une grande richesse, et ainsi le protéger ».* Une mission accomplie avec succès. Son appli, testée auprès d'usagers de médiathèque et soutenue par de nombreux contributeurs, est une véritable (re)connexion avec la nature !

D'une visée éducative, son application, une fois téléchargée, *« active nos sens et permet d'apprendre tout en s'amusant ».* Fonctionnant en réalité augmentée, son interface est associée à un poster décoratif servant de support d'apprentissage, sur lequel sont représentées 20 espèces d'oiseaux communes d'Europe de l'Ouest. En survolant le poster avec son téléphone, les dessins s'animent et les volatiles se mettent à chanter. Objectif du jeu : apprendre à reconnaître le chant des oiseaux représentés. Pour aller plus loin, l'appli vous propose même un quizz avec 9 niveaux de difficulté pour devenir incollable sur le gazouillement des espèces à plumes.

Si "Birdie Memory" a été conçue pour les enfants (5-12 ans), elle est également adaptée à un usage grand public. Et ce, grâce notamment à son contenu scientifique, recommandé par la Ligue de protection des oiseaux (LPO), rédigé avec l'aide de Maxime Zucca, un ornithologue.

Accessible en trois langues (français, anglais et espagnol), leur application pourrait prochainement s'enrichir d'autres espèces, et leur poster se décliner sous des formats plus transportables (livres, cartes à jouer). Petit à petit, "Birdy" fait son nid…

**Collections d'Europeana (+ de 50 millions de titres numérisés : livres, musique, oeuvres d'art…)*

"Birdie Memory" : contact@birdiememory.com
Application "Birdie Memory" disponible gratuitement en téléchargement sur Android et Apple (Google Play et App Store). Posters payants en vente sur leur site et à la boutique participative Ulule (Paris).
@birdiememory @birdiememory

EN 4 DATES

2001
CRÉATION DE SON 1ER SITE WEB AU COLLÈGE

2009
LICENCE OPTION DÉVELOPPEUR MULTIMÉDIA À L'ÉCOLE DES GOBELINS

2018
LAURÉAT (1ER PRIX) DE LA BOURSE EUROPÉENNE #EDTECH DE LA FONDATION "EUROPEANA" ET NAISSANCE DE L'APPLICATION

2019
DÉVELOPPER L'APPLICATION ET CRÉER DES PRODUITS DÉRIVÉS (LIVRES, CARTES À JOUER)

www.birdiememory.com/fr/

Alione : peintre du monde intérieur

Du 16 mars au 11 mai, l'Hôtel de ville accueillera l'exposition "Lofts" du peintre Alione. Un artiste dont la couleur est le maître-mot et qui aspire le visiteur comme s'il entrait dans sa toile.

EXPOSITION DE PEINTURES D'ALIONE

DU 16 MARS AU 11 MAI

VERNISSAGE JEUDI 21 MARS À 18H

HALL DE L'HÔTEL DE VILLE

ENTRÉE LIBRE AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

www.alione.fr

Vous revenez à l'Hôtel de ville avec une nouvelle exposition intitulée "Lofts". Pouvez-vous nous en dire plus ?

Alione : Dans cette nouvelle série de tableaux, mes créations sont toutes réalisées à partir d'un fusain puis de peinture en bombe aérosol. Une technique pour laquelle j'ai eu un véritable coup de cœur en raison du rendu et des couleurs qu'elle permet de dégager. Les toiles qui seront exposées à l'Hôtel de ville représentent des scènes d'intérieur avec des vues plongeant sur l'extérieur. Je m'amuse notamment à y incorporer des éléments assez fantaisistes tels que de la pelouse à la place du sol.

La couleur est une véritable marque de fabrique de vos tableaux. Pour quelle raison a-t-elle une importance si fondamentale ?

A. : Si j'ai décidé de devenir peintre, c'est pour la couleur avant tout. Le monochrome en noir, je trouve ça très beau mais ce n'est pas moi. Toutefois, dans mes toiles, j'aime faire des contrastes entre ce qu'il se passe dans la pièce et au dehors. L'intérieur est vivant, chaleureux, rassurant alors que l'extérieur est méfiant, triste, gris. Pour arriver à ce résultat, la bombe aérosol est un formidable outil car elle me permet de réaliser des nuances très harmonieuses.

L'absence de personnages dans vos tableaux est une autre caractéristique de votre travail. Pour quelle raison ?

A. : La représentation d'un personnage sur une toile modifie son aspect visuel car l'œil est d'abord attiré par les êtres vivants. Je n'avais pas envie que les visiteurs se focalisent là-dessus, mais plutôt sur la scène d'intérieur en elle-même. À l'instar d'un arrêt sur image, mes tableaux représentent un espace de vie laissé en l'état avec quelques traces de vies humaines parsemées ici et là. On peut y retrouver des bouteilles de bières abandonnées, des cigarettes dans un cendrier, une lettre ou encore un billet de train sur un coin de table. L'une de mes attentes premières est de permettre au public d'entrer dans la toile et de s'imaginer dans la pièce représentée.

ANIMATIONS

C'est le "Printemps des tout-petits" à la médiathèque

Du **mardi 12 mars au samedi 6 avril**, la médiathèque Stendhal s'anime à l'occasion du "Printemps des tout-petits". Au programme :

• **Exposition "Les murs ont des oreilles"** On pourra jouer dans la cabane de lecture en bois qui a deux grandes oreilles, prêtes à tout entendre… surtout les comptines des enfants ! Et aussi … des jeux, des coussins, des livres.

En accès libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

• **Ateliers ludiques et créatifs** autour des comptines "Promenons-nous dans les bois" et "1,2,3, nous irons au bois", proposés par "Les P'tits Chats Pitres".

Samedi 16 mars à 10h, 11h et 12h. Pour les enfants de 18 mois à 4 ans. Sur réservation.

• **Lectures avec** George et ses histoires sur "tapis'Lire"
Samedi 23 mars à 10h15 et 11h15. Pour les enfants de 1 à 4 ans. Sur réservation.

• **Spectacle musical "Éo"** de la compagnie "Histoires de sons". Musique, comptines, ritournelles et jeux de lumière vont vous chatouiller les sens. Direction un monde poétique, visuel et sonore, calme et sécurisant, drôle et surprenant.

Samedi 30 mars à 10h15 et 11h30. Pour les enfants de 6 mois à 3 ans. Sur réservation.

Inscription : 01 82 31 10 40. Animations gratuites.
www.bibliotheques.cergypontoise.fr

EXPOSITION

Et si vous visitiez l'abbaye avec bébé…

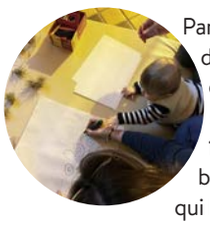

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour faire l'apprentissage de la culture, l'abbaye de Maubuisson propose depuis l'an dernier des visites guidées spécialement réservées aux tout-petits. **Dimanche 17 mars**, le site sera exclusivement ouvert aux bébés (0 à 18 mois), accompagnés de leurs parents, qui bénéficieront d'une visite adaptée de 2h à la découverte de l'exposition "Echos" de l'artiste Patrick Neu. Les salles seront entièrement réservées aux très jeunes enfants. Un temps de création et de relaxation sera également proposé.

De 10h30 à 12h. Rdv dans Le Chapitre de l'abbaye. Avenue Richard de Tour. Tarif : 5€ par adulte, gratuit pour les bébés (0-18 mois). Sur inscription au 01 34 64 36 10. Venir avec son porte-bébé.

PASSÉ

Par Serge Lesmanne

ÉPLUCHES (suite et fin)

La seigneurie passe ensuite entre les mains d'Eustache Charles Le Bosseur de la Bauve, lieutenant-colonel du régiment de Dauphiné, qui lègue le château à son neveu Antoine André Michel Savarin de Marestan, capitaine de cavalerie. Après la Révolution, c'est Jean-Baptiste Louis Désavenelle Degrandmaison qui acquiert le château, il sera maire de Saint-Ouen l'Aumône de 1798 à 1811.

En 1841, on dénombre 202 habitants à Épluches (soit 1/8 de la population de la commune). Il n'y a alors que des cultivateurs dans le hameau : 43 familles, dont certaines avec de nombreux enfants (5, 6, ou 7). Le vignoble est encore présent, il va peu à peu se réduire ; le chemin de fer permettant d'acheminer sur la capitale les vins du midi. Les maladies (l'oïdium, puis le mildiou), l'attaque du phylloxera vont entraîner sa disparition*.

**En 1835, on compte 56 hectares de vignes dans la commune, en 1901 il n'y en a plus que 4,25.*

La ferme de la Haute-Borne (ferme de la ville de Paris) établie à proximité sur la commune de Méry dispose d'une ferme plus petite qui exploite 120 hectares à Épluches. À partir de 1899, les terres seront irriguées avec les eaux des égouts de la ville de Paris, on y épand aussi des gadoues arrivées par wagons en gare d'Épluches, ne sont cultivés que des légumes ne pouvant être consommés crus. Certains travaux, les récoltes de légumes notamment, nécessitent une main d'œuvre nombreuse, on a recours à des journaliers.

La gare d'Épluches est située au hameau de Courcelles. En 1846, la ligne de chemin de fer Paris-Lille par la vallée de l'Oise est ouverte. La compagnie du chemin de fer du Nord en assure l'exploitation. La gare est mise en service le 7 janvier 1846. Elle est considérée comme gare de Pontoise. Il faudra attendre 1863 pour que la voie ferrée franchisse l'Oise et atteigne la ville. L'Oise, puis maintenant le chemin de fer, facilitent le transport des marchandises, l'industrialisation va se développer, une voie ferrée d'un kilomètre est établie jusqu'à la distillerie. La gare devient une gare de triage en liaison avec le réseau Ouest au triage d'Achères.

AGENDA

© Simon Gosselin

MARS

MERCREDI 6 ET SAMEDI 9

SÉANCE "DES LIVRES DANS MON BIBERON"
De 10h à 12h à la médiathèque Stendhal.
Gratuit.

DU VENDREDI 8 AU 22

ENQUÊTE PUBLIQUE ZAC DE LIESSE II
Dossier d'enquête en mairie et permanences d'un commissaire-enquêteur les 8, 16 et 22 mars.
Infos et horaires en p. 7

JUSQU'AU SAMEDI 9

EXPOSITION DE DESSINS D'HUMOUR : ÉTIENNE LÉCROART
Hall de l'Hôtel de ville.
Entrée libre aux heures d'ouverture de la mairie.

LUNDI 11

GRAND DÉBAT NATIONAL : RÉUNION D'ÉCHANGES
À 20h30 à l'Hôtel de ville.

DU MARDI 12 AU 6 AVRIL

"PRINTEMPS DES TOUT-PETITS" À LA MÉDIATHÈQUE
Exposition, ateliers créatifs, lectures et spectacle musical "Éo".
Dès 6 mois jusqu'à 4 ans.
Programme complet en p. 19.
Gratuit. Sur inscription (hors exposition) : 01 82 31 10 40.

MERCREDI 13

COLLECTE DE SANG
De 14h30 à 19h30 en mairie.

JEUDI 14

SENIORS : ATELIER POCHOIR
Rdv à 14h, salle d'activités du Centre municipal de services.
Sur inscription auprès du secteur Animation seniors (12 places).
Tarif : 5€/personne.

JEUDI 14

HUMOUR : HAROUN
À 20h30 à L'imprévu.

SAMEDI 16

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
Visite de la ville en bus et rencontre avec vos élus en mairie.
Dès 9h45. Sur inscription : communication@ville-soa.fr ou directement en ligne sur www.ville-soa.fr

SAMEDI 16

HANDBALL : ASSOA / DUNKERQUE HB GL (N2)
À 18h30, salle Armand Lecomte.
Entrée gratuite.

SAMEDI 16

ATELIER DE CONVERSATION PHILOSOPHIQUE
Thème : "À quoi servent les tabous ?".
De 10h30 à 12h30 à la médiathèque Stendhal.
Gratuit. Inscription obligatoire (places limitées)

SAMEDI 16

SENIORS : LOTO
Rdv à 14h à la Maison des loisirs.
Inscription obligatoire.

DU SAMEDI 16 AU 11 MAI

EXPOSITION DE PEINTURES : ALIONE - "LOFTS"
Hall de l'Hôtel de ville.
Vernissage le **jeudi 21 mars à 18h**.
Entrée libre aux heures d'ouverture de la mairie.

DIMANCHE 17

ABBAYE : VISITE AVEC BÉBÉ (0-18 MOIS)
De 10h à 12h.
Avenue Richard de Tour.
Tarif : 5€ (adulte), gratuit (bébé).
Sur inscription : 01 34 64 36 10.

MARDI 19

COMMÉMORATION DU 19 MARS
-18h : dépôt de gerbe place du 19 mars par la FNACA
-18h15 : cérémonie au cimetière avec dépôts de gerbes, en présence des associations d'anciens combattants.

DU MERCREDI 20 AU SAMEDI 23

JOURNÉES DE LA JEUNESSE 2019
Animations pour les jeunes de 5 à 17 ans. Sur toute la ville (lire p.7).
Gratuit.
Programme complet sur www.ville-soa.fr

JEUDI 21

SENIORS : TOURNOI DE BELOTE
Rdv à 13h30 à la Maison des loisirs.
Gratuit.

VENDREDI 22

GROUPE DE PAROLE FRANCE ALZHEIMER
Libre expression des familles.
Thème : "Sortir, est-ce toujours possible ?".
De 13h30 à 15h30 au Centre municipal de services.

SAMEDI 23

FOOTBALL : ASSOA / CHATOU AS (R1)
À 18h au Parc des sports.
Ouverture des portes à 17h30.
Gratuit.

ANIMATION · SPECTACLE / EXPO · SPORT · CÉRÉMONIE · EXPRESSIONS

AGENDA

SAMEDI 23

LITTÉRATURE : "LES BOUQUINEURS DE 11H MOINS LE QUART"

De 10h45 à 12h45 à la médiathèque Stendhal.

Gratuit.

SAMEDI 23

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

En partenariat avec l'association "Jeu-tu-ils".

De 15h à 17h30 à la médiathèque Stendhal.

Gratuit.

SAMEDI 23 ET 30

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

Sacs noirs, jaunes et déchets verts pour les habitants des quartiers pavillonnaires.

De 9h à 16h au Centre technique d'agglomération, avenue du Château (23/03) et sur le parking de la mairie, rue de l'Oise (30/03).

Gratuit. Sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

www.cergypontoise.fr

DIMANCHE 24

FOOTBALL AMÉRICAIN : LES COUGARS / MOLOSSES

À 14h au stade Escutary.

Gratuit.

DIMANCHE 24

AVIRON AU FÉMININ

Initiations de 9 h à 12h et de 14h à 17h, 23 quai de l'Écluse.

Gratuit.
http://snoaviron.wixsite.com/sno-aviron

MERCREDI 27

SENIORS : JEU DE SOCIÉTÉ MAH-JONG

Rdv à 14h, salle d'activités du Centre municipal de services.

Sur inscription auprès du secteur Animation seniors (12 places).

Gratuit.

MERCREDI 27 ET DIMANCHE 31

ANIMATION MARCHÉ : BONS D'ACHAT

400 bons d'achat d'une valeur de 5€ offerts par vos commerçants.

De 9h30 à 12h30, place Mendès-France.

Gratuit.

JEUDI 28

THÉÂTRE : "ILIADE" / HOMÈRE – PAULINE BAYLE

À 20h30 à L'imprévu.

Dès 13 ans. Tarifs : 6€, 10€, 12€ et 14€.
Billetterie sur www.ville-soa.fr

VENDREDI 29

THÉÂTRE UVOL : "THÈM'À RENCONTRES 2"

À 20h45, salle de spectacle de la Maison de quartier de Chennevières.

Tarifs : 8€ et 10€.
http://théâtre-uvol.com

SAMEDI 30

HANDBALL : ASSOA / STADE VALERIQUAIS (N2)

À 18h30, salle Armand Lecomte.

Entrée gratuite.

AVRIL

MERCREDI 3

SÉANCE "DES LIVRES DANS MON BIBERON"

De 10h à 12h à la médiathèque Stendhal.

Gratuit.

VENDREDI 5

REPAS SOLIDAIRE DE L'AJC

À 12h à la Maison de quartier de Chennevières.

Inscription au 01 82 31 10 50 (places limitées).

Tarif : 12€ par personne.

DU VENDREDI 5 AU DIMANCHE 7

COLLECTE ALIMENTAIRE

Organisée par l'épicerie solidaire "L'Envol" au Leclerc d'Épluches.

De 14h à 19h (vendredi), de 10h à 19h (samedi) et de 10h à 12h30 (dimanche).

AVANT-PREMIÈRE

ATELIERS DE RÉPARATION DE VÉLOS

SAMEDI 6 AVRIL

Reprise des ateliers de réparation vélo organisés par l'atelier d'insertion "Véloservices" (association Sauvegarde 95), avec possibilité de test et réservation de vélos pliants ou à assistance électrique. 8 animations seront programmées d'avril à octobre, le samedi matin.

De 9h30 à 12h30, place Mendès-France (sauf 1er juin – bourse aux vélos de 9h30 à 16h30).

Gratuit (pièces détachées payantes). www.ville-soa.fr

Autres dates : 20 avril, 11 mai, 1er juin, 15 juin, 6 juillet, 14 septembre et 5 octobre.

Retrouvez l'intégralité de l'agenda sur www.ville-soa.fr

EXPRESSIONS POLITIQUES

“Pour vous, proche de vous”

06 81 31 33 38 - vepelissier@wanadoo.fr

Pour ceux qui ont pu lire notre article de janvier étant donné la toute petite place que nous a laissé le nouveau format du journal municipal, nous avions évoqué le phénomène des gilets jaunes. À la révolution des jaunes s’ajoute la contre révolution des rouges, sachant qu’il ne s’agit pas de querelles entre pauvres et riches ou entre ouvriers et bourgeois mais d’une aspiration de chaque individu à faire entendre sa voix, même si celle-ci n’est qu’égoïstement la sienne. Alors notre Président a écrit aux Français, du moins à ceux qui ont internet, ce qui exclut déjà plus de 10% de la population et notamment beaucoup de personnes âgées, qui ont pourtant du recul et de l’expérience. Un grand débat est donc lancé sur 4 sujets : impôts, dépenses et action publique ; organisation de l’État et des collectivités publiques ; transition écologique ; démocratie et citoyenneté. Fi de la réforme de la justice (catastrophique et votée en catimini), de la PMA/GPA, de la sécurité, de l’emploi, pourtant principales préoccupations des Français. Focus des medias sur des mesurettes comme la suppression de 30% des députés sans dire que cela ne permettra à chaque Français que de gagner 56 cts par an. La vraie question est : quelle réponse dans ce débat permettra de changer la vie quotidienne de chacun de nous ?
Deux réunions sont prévues à la Mairie, les 21.02 et 11.03.
Il faut y participer malgré tout ou écrire sur la plateforme gouvernementale car c’est cela la démocratie et qui n’a pas participé n’aura plus le droit de se plaindre.

“Tous Ensemble Saint-Ouennais”

Le 22 janvier, à Aix La Chapelle, lors de la signature d’un nouveau traité d’amitié, le Président Macron a prononcé la phrase suivante : *« Et ceux qui oublient la valeur du rapprochement franco-allemand se rendent complices des crimes du passé. »* La phrase est elliptique et bizarre, on dirait un collage. Elle surprend et interroge. Essayons d’y voir plus clair. Les “CRIMES du passé” sont bien sûr et avant tout ceux d’Hitler et des nazis, car ils ont dépassé en cruauté sadique et en ampleur tout ce qu’on avait vu jusqu’alors. Et les “COMPLICES” ? Par définition, ils n’existent plus, car complicité suppose dans tous les cas contemporanéité dans l’action ou la pensée. “Complices des crimes du passé” n’a pas grand sens… Quoi qu’il en soit, E. Macron semble nous dire, à deux mois des élections européennes, que ceux qui négligent (“oublient”) la valeur (la richesse morale, le rôle historique et moteur, et surtout l’intérêt pour la démocratie) du rapprochement des deux peuples, commettent un acte si dangereux, car les allemands laissés à eux-mêmes pourraient céder à leurs vieux démons et contaminer le reste du continent, qu’ils endossent eux aussi la responsabilité des pires crimes de l’histoire !… Mais, monsieur le Président, on peut ne pas aimer les allemands, se méfier d’eux, penser qu’ils mènent, avec le même appétit de puissance, une guerre économique plus durable et insidieuse et qu’ils se servent de l’Europe pour la gagner à nos dépens… sans craindre pour autant la repousse de germes pestilentiels, que nous saurions bien étouffer dans l’œuf cette fois-ci…

Permanences politiques

• **Véronique Pélissier**, conseillère départementale (canton de Saint-Ouen l’Aumône). Permanence samedi 23 mars en mairie. Sur rdv : 01 34 25 37 00. veronique.pelissier@valdoise.fr

• **Guillaume Vuilletet**, député de la 2e circonscription du Val d’Oise : permanence à Méry-sur-Oise, 89 avenue Marcel Perrin.
Sur rdv : 01 34 67 74 58. gvuilletet-permanence@outlook.com

INFOS PRATIQUES

Concertation sur le projet de Terminal 4 (aéroport CDG)

Une concertation préalable est ouverte **jusqu’au 12 mai** autour du projet de Terminal 4 et de développement de l’aéroport de Paris-Charles de Gaulle, souhaité par le groupe ADP. Dans ce cadre, une réunion publique autour de ce projet sera organisée le **lundi 25 mars** à 20h à la salle des fêtes d’Eaubonne. Ateliers et cafés participatifs également au programme.

Rens. : http://terminal4-cdg.groupeadp.fr

Des ateliers pour vous aider à créer votre entreprise

Vous avez un projet de création d’entreprise ? En une demi-journée, découvrez la méthodologie pour vous lancer !
La Chambre de commerce et d’industrie de Paris Île-de-France a mis en place un atelier “3,2,1… créez !”, pour connaître les étapes indispensables pour devenir chef d’entreprise. Sessions gratuites sur inscription à Cergy. Prochaine date : **jeudi 14 mars** de 14h à 17h.

Rens. : www.entreprises.cci-paris-idf.fr

Hôtel de ville
2 Place Pierre Mendès-France
01 34 21 25 00
www.ville-soa.fr
Ouverture : 13h30-17h30 le lundi, 8h30-12h / 13h30-17h30 du mardi au vendredi (jusqu’à 19h le jeudi sauf du 14/07 au 31/08), 8h30-12h le samedi.

Médiathèque
3 Place Pierre Mendès-France
01 82 31 10 40
www.bibliotheques.cergypontoise.fr
Ouverture : 16h-19h mardi, jeudi et vendredi, 10h-13h / 15h-18h mercredi et samedi.

Police municipale
01 82 31 10 30 - 12 avenue du Général de Gaulle (Centre municipal de services)

CPAM
Saint-Ouen l’Aumône – accueil sur rendez-vous le jeudi matin uniquement / 3646 (0,06 € min. + prix d’un appel local) de 8h30 à 17h30
www.ameli.fr

Marché,
Place Pierre Mendès-France / 9h-12h30 (mercredi) et 9h-13h (dimanche).

Cimetière,
avenue de Verdun. Ouverture (hiver) : 8h30-17h.
Parc Mémorial : 9h-18h du lundi au vendredi, 10h-17h le samedi (entrée par le cimetière le dimanche).

Déchetterie,
25 avenue du Fief
01 34 30 01 18
Accès gratuit pour les habitants sur présentation d’un badge (pièce d’identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois).
Ouverture (hiver) : 10h-12h 14h-17h du lundi au vendredi, 10h-17h le week-end. Fermée les jours fériés. Calendrier de collecte, carte des secteurs et dates des “rdv déchets 2019” sur www.cergypontoise.fr > “Déchets”

Ramassage des encombrants
en janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre (secteur nord : le 4e vendredi du mois / secteur sud : le 4e jeudi du mois).

Déchets
(service agglomération) – centre d’appels (question, incident de collecte, dotation…) : 01 34 41 90 00 – 9h-17h du lundi au jeudi / 9h-16h le vend.
courrier@cergypontoise.fr
Formulaire en ligne sur www.cergypontoise.fr

Éclairage public
(signalement) – Cylumine : 0 805 200 069 n° vert, gratuit, accessible 24h/24, 7j/7.

TellMyCity®
(application de signalement citoyenne) : gratuit sur mobiles (App Store / Google Play) et accessible sur www.ville-soa.fr > “Cadre de vie”

ÉTAT CIVIL.

NAISSANCES JOCU Elyna (30/09/2018) • LAFONTAINE Maxence (30/12/2018) • METE Sedanur (05/01/2019) • MORAIS MONTEIRO Sofia (06/01/2019) • ZRAGA Mouaied (06/01/2019) • DIALLO Jhenaya (07/01/2019) • GRONDIN SAGNIER Owen (10/01/2019) • CISSE Hajar (11/01/2019) • ROMER Inaya (11/01/2019) • GUÉGUEN Angélina (12/01/2019) • DELAVIGNE Thélio (13/01/2019) • FELICIANO CASTRO Carolina (13/01/2019) • MARTHELY Naël (14/01/2019) • BRUNIS Samuel (15/01/2019) • MERAH Bilel (15/01/2019) • CONGALVES Nessa (16/01/2019) • LABOR Soumaya (17/01/2019) • COELHO Noémie (18/01/2019) • NDIAYE Sokhna-Awa (18/01/2019) • BADIOLA Louka (19/01/2019) • TEBAA Salim (19/01/2019) • BÉTOURNÉ Louise (20/01/2019) • BENACHOUR Maria (21/01/2019) • CLEMENT Noah (21/01/2019) • BA Aïcha (23/01/2019) • MAILLOT Naomi (23/01/2019) • DUCELLIER Justine (24/01/2019) • LOUDUN Eléna (26/01/2019) • ARAUJO Jade (27/01/2019) • FILLON Florent (27/01/2019) • MONTEIRO INACIO BRUNET Catalina (27/01/2019) • WEBER Sheina (28/01/2019) • SEDDADI Anas (29/01/2019) • YOKA Daniela (29/01/2019) • MOHALI Mya (30/01/2019) • BENOIT Jules (01/02/2019) • MORIN MOUCHE Shelsy (01/02/2019) • FLORIS Britany (02/02/2019) • MOISEI Adrian (02/02/2019) • ROBIN Charlotte (02/02/2019) • NOIROT Arthur (03/02/2019) • SIDIBÉ Joumeyna (04/02/2019) • TIFOUR Maïssa (04/02/2019) • TINE Isaïah (04/02/2019) • SINGH Jatinder (05/02/2019) • LAROUCI Nahël (07/02/2019) • ABBAOUI Nathan-Karim (09/02/2019) •

MARIAGES • 26/01/2019 NEFFATI Sabri et ABD ALI Fatma, Zohra •

DÉCÈS • HEUTTE veuve SCHNEIDER Maryvonne, Louise, Thérèse le 28/12/2018 (74 ans) • MOLINIER veuve LOUCHART Agnès le 29/12/2018 (56 ans) • KURANTY Jean-Claude, Charles le 30/12/2018 (75 ans) • HELLEC veuve MEHU Irène, Joséphine le 13/01/2019 (88 ans) • BORIES veuve THUILLIER Liliane, Germaine, Paulette le 14/01/2019 (77 ans) • VINCENDEAU épouse TELLIER Monique, Michelle, Yvonne le 17/01/2019 (79 ans) • MANIER Daniel, René le 17/01/2019 (65 ans) • LESPINASSE veuve CHAUX Isabelle le 19/01/2019 (96 ans) • GIAT Daniel, René le 20/01/2019 (70 ans) • NGUYEN Thi Thang le 22/01/2019 (100 ans) • DUQUESNE épouse CARPENTIER Annie, Justine le 25/01/2019 (77 ans) • CLAIN Patrice, François le 25/01/2019 (59 ans) • BOISAUBERT Roberte, Jacqueline, Françoise le 28/01/2019 (75 ans) • PINARD Roger le 29/01/2019 (62 ans) • ANTOINE Emile le 29/01/2019 (62 ans) • FERREIRA épouse PEREIRA Maria da Graça le 30/01/2019 (57 ans) • TOUHAMI Taoufik le 30/01/2019 (67 ans) • DUVAL veuve PINGUET Bernadette, Angèle, Clémence, Alphonsine le 01/02/2019 (95 ans) • CHANTEPIE Jean-Luc, Sylvain le 02/02/2019 (49 ans) • SERVAIS Isabelle, Marie-José le 02/02/2019 (64 ans) • LEMARIÉ Jean-Pascal le 05/02/2019 (54 ans) • GORET épouse SERDIN Antoinette, Gabrielle, Luce 07/02/2019 (84 ans) •

de 9h30
à 12h30

Faites le *marché...*

et gagnez des

Bons d'achat !

www.ville-soa.fr

SAINT-OUEN L'AUMONE

Mercredi 27 et Dimanche 31 mars

23E JOURNEES DE LA JEUNESSE

Animations gratuites

DU MERCREDI 20 AU SAMEDI 23 MARS

De 5 à 17 ans

Culture
Sport
Jeux
Ateliers
Sensibilisation

SAINT-OUEN L'AUMONE

ola Office Local d'Animation

Programme complet sur www.ville-soa.fr